

Enquête Occupation du Parc Social

(juin 2014)

Chers locataires,

Vous avez peut-être reçu avec votre avis d'échéance du mois de juin, une lettre relative à l'exploitation des données recueillies à l'occasion de l'enquête d'Occupation du Parc Social.

Ce courrier vous indique que sauf opposition de votre part, les données collectées serviront

à alimenter la base de gestion locative de Paris Habitat.

Cette pratique est contraire aux engagements de Paris Habitat.

Pour le SLC-CSF, les données recueillies lors de cette enquête ne doivent servir qu'aux fins d'études statistiques.

Emmanuel SPINAT, Président du Syndicat du Logement et de la Consommation, a saisi le Directeur Général afin de lui faire part de son désaccord et lui a demandé de faire cesser cette pratique.

Aussi, **nous vous invitons à vous opposer** à cette utilisation des données vous concernant en écrivant **avant le 26 juin** à :

Paris Habitat
Direction des Affaires Juridiques et des Marchés
Correspondant Informatique et Libertés
21 bis rue Claude Bernard
75253 Paris cedex 05

(N'oubliez pas de joindre une copie signée d'un titre d'identité)

Locataires, pour défendre vos droits, soutenez l'action du SLC-CSF.